

« Affaires » et « entreprises » chez Molière.

Vocabulaire et interprétation.

Richard Sörman

Institutionen för moderna språk, Uppsala

L'atelier de travail dans le cadre duquel cette communication a été présentée avait pour sujet « linguistique et littérature ». Il me semble assez évident que la question principale qui devrait orienter notre réflexion sur les liens possibles entre la linguistique et la littérature est celle de savoir ce que la linguistique peut apporter à l'interprétation littéraire. Constatons que la littérature – objet des études littéraires – ne joue, du moins en principe, qu'un rôle secondaire dans les études linguistiques, tandis que la langue – objet général des études linguistiques – joue un rôle pour le moins primordial dans la grande majorité des études littéraires. Tout travail ayant pour objet de proposer quelque forme d'interprétation d'un texte écrit implique la mise en œuvre de différents processus langagiers : il faut tout simplement lire et écrire, c'est-à-dire qu'il faut chercher à recevoir d'une manière aussi correcte que possible le message linguistique qu'un certain émetteur a voulu nous transmettre, et en plus formuler une réaction pertinente à ce message sous forme de commentaire ou d'explication. En fait, la critique littéraire actualise constamment des questions auxquelles les spécialistes de la sémantique et de la pragmatique s'efforcent depuis longtemps de trouver les réponses : qu'est-ce que la signification ? qu'est-ce que la référence ? quelle est l'importance de la connotation ? de la polysémie ? quel est le rôle de l'énonciateur du message ? quel est le rôle du contexte et de la situation de la communication ?

La raison pour laquelle il semble souvent difficile de convaincre les littéraires travaillant dans des perspectives interprétatives à se servir de façon plus ou moins méthodique des acquis de la linguistique est probablement à chercher dans le fait qu'il existe un sentiment général (et parfois justifié) que la critique interprétative n'a pas besoin de formaliser ses méthodes de travail pour arriver aux résultats qu'elle recherche, et que les méthodes que la linguistique peut proposer apparaissent comme trop spécialisées et trop laborieuses par rapport aux résultats qu'elles permettent de produire.

Du point de vue des littéraires, le problème est donc peut-être qu'il leur est parfois difficile de voir ce qu'il y a à gagner d'un emploi conscient et méthodique de la linguistique ou même d'une prise de conscience des dimensions linguistiques de leur travail. Ce problème explique assurément pourquoi il semble si difficile de réaliser une rencontre véritablement satisfaisante entre les deux disciplines ; c'est-à-dire qu'il faudrait une rencontre où la littérature ne serve pas uniquement de champ d'exercice de différentes théories ou pratiques linguistiques, ce qui au fond n'apporte pas grand-chose ni au renouvellement de la linguistique ni à l'analyse qualitative des textes littéraires. Si la rencontre entre linguistique et littérature peut représenter quelque intérêt, ce n'est pas parce que les linguistes ont besoin de la littérature, ou parce que les littéraires ont besoin de différentes formes d'études linguistiques qui n'ont rien à voir avec la manière dont ils pratiquent en réalité et veulent normalement pratiquer la lecture, mais parce que les littéraires ont besoin de mieux connaître les conditions et les mécanismes (probablement assez imprécis) de leur travail. Nous savons qu'il existe de grands lecteurs littéraires qui savent découvrir des choses devant lesquelles les linguistes et les analyses littéraires inspirées de la linguistique restent d'ordinaire aveugles : quels sont les mécanismes linguistiques impliqués dans ce genre de travail ? Il faut accepter que les littéraires travaillant dans le domaine de l'interprétation et de l'analyse de significations soient impatients et qu'ils n'aient pas le temps de faire une analyse complète de la polyphonie de *Madame Bovary* pour découvrir que ce travail n'aura pas permis de dire quelque chose d'essentiel sur le contenu du texte. Certes, on dira qu'il existe des théories de la lecture et que les littéraires ont la possibilité d'en profiter, mais le problème est que l'on voit rarement que les véritables lecteurs de la littérature expriment quelque besoin de s'y référer. Il faut prendre au sérieux le fait que beaucoup de littéraires restent plutôt indifférents aux analyses linguistiques faites sur leurs textes et que les questions qu'ils se posent (parfois avec raison) devant ses analyses consistent au fond à se demander « et alors ? »

Je dis tout cela parce que je considère que les études littéraires ont besoin de plus de linguistique et non pas de moins, mais qu'il faut avoir comme ambition de réaliser une rencontre entre les deux domaines qui soit véritablement productive et satisfaisante. Voilà pourquoi j'ose affirmer que l'intérêt de cette rencontre consiste essentiellement à faire de

la linguistique un outil pour l'analyse littéraire. La linguistique est une science portant sur un aspect fondamental de l'être humain, la critique littéraire porte sur une expression humaine qui passe par cet aspect. Donc : la littérature a véritablement besoin de la linguistique tandis que le contraire est loin d'être évident.

Dans ma communication, je voudrais aborder le problème beaucoup plus précis de savoir ce que la *lexicologie* peut éventuellement apporter à un travail interprétatif. Il s'agit surtout de la statistique lexicale, mais aussi de l'analyse sémantique d'un champ lexical ou du moins de quelques termes appartenant à un certain champ lexical. Ma communication s'inscrit dans un travail plus ambitieux que j'espère terminer avant tôt et qui porte sur la dialectique entre conscience de mort et volonté de jouissance en premier lieu dans le théâtre de Molière mais également dans la littérature française du dix-septième siècle en général. Dans ce travail, je présenterai aussi bien des données statistiques qu'une analyse qualitative d'une série de termes auxquels je donnerai une importance considérable. Il s'agit donc ici de lexicologie et d'interprétation à propos de Molière, mais je voudrais commencer par dire deux mots sur quelques problèmes généraux qui s'impliquent dans un travail en lexicologie quantitative.

Ayant parcouru quelques ouvrages sur la fréquence lexicale chez des auteurs littéraires, j'ai pu observer que les spécialistes du domaine sont généralement d'accord pour dire que les données statistiques ne fournissent pas de clés absolues à l'interprétation des textes. Par exemple, dans son étude sur le vocabulaire du théâtre de Corneille, Charles Muller avance que la statistique lexicale porte sur des signifiants et non pas sur des signifiés, et que l'on peut assez facilement faire la statistique des signifiants, mais qu'il est beaucoup plus difficile de la faire à propos des signifiés¹. Les spécialistes du domaine sont également conscients des problèmes qui se présentent lorsque l'on tente de passer d'une description de données quantitatives à une description de données ou de relations qualitatives. Il faut évidemment rappeler à ce propos que la présentation de modèles d'explication d'ordre qualitatif constitue un composant essentiel et presque obligatoire de la critique interprétative. Ces modèles peuvent par exemple décrire des relations de causalités permettant de rendre compte des éléments d'un texte en

¹ Voir Charles Muller, *Le Vocabulaire du théâtre de Pierre Corneille*, Slatkine Reprints, 1979 (1967), p. 13.

termes de causes, de motifs ou d'effets. Les modèles peuvent également décrire ce qu'on peut appeler tout simplement des relations de différence, c'est-à-dire des relations de différents types d'opposition ou de complémentarité : a s'explique par rapport à b, qui s'explique par rapport à a et à c, etc. Notre problème est naturellement qu'il peut paraître difficile de voir comment la seule statistique de termes – ou de « lexies » pour parler comme les lexicologues – pourraient permettre de produire des modèles qualitatifs permettant de dire quelque chose d'essentiel sur le *contenu* du texte et non seulement sur son vocabulaire. Le problème est également que les données statistiques peuvent très bien nous induire en erreur et nous aveugler sur des points essentiels qui ne se laissent pas découvrir par une enquête statistique.

Or, cette problématisation est bien sûr trop simple. Avant de rejeter toute forme d'emploi de statistiques, nous devons rappeler que celles-ci ne doivent nécessairement pas constituer le *point de départ* d'une étude interprétative, mais qu'elles peuvent fournir un *appui* à une description de données ou de relations qualitatives, qui ait pour base une évaluation du contenu faite à partir d'un travail de lecture. Par exemple, si un certain terme présente une fréquence élevée ou marquée dans un texte, il ne peut guère ne pas être pertinent d'inventorier les significations possibles de ce terme et de voir dans quels contextes l'auteur s'en sert. C'est-à-dire qu'une importance quantitative – une fréquence élevée par exemple – peut indiquer la *possibilité* d'une importance qualitative même si cette éventuelle importance reste aussi bien à découvrir qu'à définir. Et c'est justement le cas avec un terme auquel je donne beaucoup d'importance dans l'étude sur Molière sur lequel je suis en train de travailler, à savoir le terme « affaire ».

Je dois expliquer en ce moment que deux ou trois ans après avoir terminé ma thèse sur Molière, j'ai senti que je voulais compléter et en quelque sorte terminer mon travail sur les dimensions économiques de l'œuvre de l'auteur. J'ai voulu faire un travail sur *L'Avare* puisque c'est une pièce où il s'agit explicitement d'économie, mais aussi parce que j'ai vu qu'il y avait des choses dans cette pièce que je n'avais pas étudiées auparavant et auxquelles la critique n'avait pas prêté beaucoup d'attention. J'ai entre autres relu tout Molière en faisant, de manière systématique donc, un inventaire des termes économiques que je trouvais dans ses textes et en catégorisant ces termes selon les critères suivants : 1. richesses ou valeurs, 2. échange, 3. stratégie (préférence et méthode),

4. objectif. Mon idée était qu'il devrait être fructueux d'examiner comment les personnages tentent de rejoindre certains objectifs par le fait d'obtenir certaines valeurs, et comment ils le font à l'intérieur de différents systèmes d'échange en fonction de certaines stratégies.

Un terme dont je ne savais pas quoi faire était le terme « affaire ». Ce terme m'est paru d'autant plus important que j'ai noté qu'il revenait constamment dans les textes et qu'il pouvait signifier presque n'importe quoi. « C'est une affaire entre le Ciel et moi », dit le protagoniste de *Dom Juan* par exemple (I, 5). « Le mariage est une plus grande affaire qu'on ne peut le croire », dit le jeune Valère dans *L'Avare* (I, 5) Dans *L'Impromptu de Versailles* – où Molière met en scène le travail de sa propre troupe de théâtre –, le terme renvoie à la pièce que les acteurs mis en scène sont en train de préparer : « Puisque nous voilà tous habillés, et que le Roi ne doit venir de deux heures, employons ce temps à répéter notre affaire et voir la manière dont il faut jouer les choses » (sc. 1^{re}). Cette liberté avec laquelle Molière se permet d'employer « affaire » pour désigner tout ce qu'il veut s'explique assurément par le fait que le sens premier et générique du terme est très général. En effet, « affaire » signifie tout d'abord « ce que quelqu'un a à faire, ce qui l'occupe ou le concerne. » En fait, pour comprendre pourquoi je donne tant d'importance au terme « affaire » dans mon travail, il faut savoir que le terme est à l'origine une contraction entre la préposition « à » et le verbe « faire » et que son analyse sémantique m'a permis de comprendre que mon travail sur les objectifs économiques des personnages portait en réalité sur le problème de *l'action*. C'est-à-dire de l'action individuelle qui, selon Paul Ricœur² par exemple, se laisse comprendre et expliquer par des motifs plus ou moins consciemment posés et non pas par des causes. Après avoir commencé par m'intéresser à ce qu'il y avait d'économique dans les affaires des personnages de Molière, j'en suis venu à me poser des questions sur leur « faire » et sur les motifs (parfois décrits en termes économiques) qui pouvaient rendre compte de ce faire.

En fait, une analyse très rudimentaire du sens premier et fondamental (plus ancien d'ailleurs que les significations métaphoriques et métonymiques relevant du vocabulaire commercial et financier) du terme « affaire » m'a permis de comprendre et d'expliquer ce

² Voir Paul Ricœur, *Le Volontaire et l'involontaire*, Paris, Aubier, 1967.

qu'il y a d'économique dans toute action que nous entreprenons : tout ce que nous nous proposons de faire, tout ce que nous avons « à faire » peut être compris comme autant d'*affaires* économiques dont nous espérons obtenir un certain résultat. Le terme « entreprise », que l'on trouve également chez Molière – « c'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens » (*La Critique de l'École des femmes*, sc. 6) par exemple – est aussi significatif de ce point de vue : tout ce qu'on « entreprend » de faire devient une « entreprise » du point de vue de l'économie de l'action individuelle. Disons entre parenthèses que dans cette perspective, l'économie commerciale et financière de l'argent et des biens matériels n'est qu'un domaine limité d'une économie de l'action individuelle en général. En réalité, pour comprendre l'importance que prend l'argent dans les textes d'un Molière ou plus tard chez un Balzac, il faut comprendre que la fonction principale de l'argent consiste à être un *moyen d'action* donnant la possibilité, aussi bien aux personnages littéraires qu'à nous, de réaliser beaucoup plus facilement nos objectifs et de jouir du bonheur. L'erreur d'un personnage comme l'avare de Molière – qui est beaucoup plus avare au sens de « parcimonieux » qu'au sens d'« avide » – est qu'il prend ce qui n'est qu'un moyen pour une fin en soi. N'ayant pas compris que la valeur de l'argent ne se réalise que dans sa dépense, Harpagon vit comme s'il n'avait pas de moyens pour jouir de quoi que ce soit.

J'ai donc commencé à lire Molière de manière consciente et méthodique à l'aide d'un modèle d'explication fondamental dont la forme est composée par l'action des personnages et les motifs permettant de rendre compte de cette action. Mais je devais aussi préciser qu'il est nécessaire de faire la différence entre les motifs concrets de l'action tels que le mariage ou la victoire sur les opposants, et l'effet *produit* par la réalisation des motifs concrets, à savoir le bonheur ou la satisfaction. Les motifs concrets doivent donc être compris comme des moyens de la réalisation d'un motif plus fondamental et ce sont les moyens à choisir pour ce motif fondamental qui posent problème. À ce moment, j'ai pu reprendre avec profit le travail que je menais déjà depuis un certain temps sur quelques questions qui à mon sens s'imposent avec évidence lors d'une analyse des problèmes fondamentaux de *L'Avare* et que l'on retrouve également dans d'autres pièces de Molière : pourquoi épargner l'argent que l'on possède plutôt que de jouir de sa consommation ? pourquoi dépenser son argent aussi vite que possible au

lieu de chercher à régler la dépense en fonction d'une stratégie rationnelle ? Pour quelle raison (ou motif) renoncer aux plaisirs de la terre et du monde – pour parler comme le faisaient les moralistes chrétiens de l'époque – et faire de la vie une sorte d'existence dans la mort ? et quelle est en réalité la stratégie la plus rationnelle pour jouir autant que possible des moyens de jouissance que nous avons à notre disposition ?

En effet, en me posant des questions sur les stratégies d'action et de jouissance adoptées par les personnages de Molière et en voyant que le même type de questions étaient formulées par d'autres écrivains significatifs de l'époque, j'ai découvert que tout circulait autour d'un problème concret et réel aussi bien pour les gens de l'époque que pour nous, à savoir celui de la finitude de la vie et de la réalité de la mort. Disons que le problème auquel sont confrontés les enfants de l'avare est non seulement que leur père ne leur donne pas les moyens nécessaires pour réaliser leurs désirs, mais encore qu'ils disposent d'un temps limité pour réaliser leurs désirs, et qu'ils ont compris – à la différence de leur père – que les choses pressent. C'est-à-dire que problème vraiment *problématique* auquel je m'intéresse dans mon travail actuel sur Molière – et que l'étude de l'auteur m'a donc permis de découvrir et d'articuler – est celui des différentes stratégies d'action et de jouissance – stratégies économiques si l'on veut puisqu'il s'agit d'investir, de retenir et de consommer notre temps et nos moyens – que nous pouvons adopter face à la réalité de la finitude. Il me semble que ce problème général occupe une place considérable dans la littérature et la pensée française du dix-septième siècle. Peut-être cela s'explique partiellement par le fait qu'on vivait toujours à l'époque sous l'emprise d'une opposition fondamentale entre d'une part le bonheur et la jouissance dans le monde naturel et d'autre part l'obtention de quelque forme de bien suprême comme la sagesse des philosophes ou la vie éternelle de ceux que Dieu a sauvés.

Dans la France du XVII^e siècle, on pouvait prendre position par rapport à ce problème à l'aide des différentes philosophies pratiques qui concouraient pour obtenir l'attention de la population cultivée. Selon les stoïciens ainsi que certains chrétiens essentiellement anti-humanistes comme Pascal et Bossuet, il fallait renoncer aux soi-disant richesses de ce monde pour gagner quelque chose de beaucoup plus précieux. Bossuet a prononcé un sermon sur le sujet du « faux riche », c'est-à-dire sur l'homme du monde qui croit que les biens terrestres représentent quelque valeur et que le plaisir est

l'objectif principal qu'il faut réaliser. Par contre, selon une tradition épicurienne et hédoniste, il fallait plutôt profiter de la vie sur la terre puisqu'il n'y avait probablement rien qui nous attendait après la mort. Donc, il fallait jouir des plaisirs, de l'amour, de la consommation autant que notre brève existence le permettait. Il est clair que la comédie de Molière s'inscrit dans cette tradition. « La grande affaire est le plaisir », écrit Molière à la fin de *Monsieur de Pourceaugnac*, ce qu'il faut entendre non seulement comme une constatation de fait (c'est la réalisation du plaisir qui motive l'action des personnages), mais encore comme une exhortation à la jouissance : jouissons de l'amour, de l'argent, de la jeunesse, du vin et du plaisir avant qu'il ne soit trop tard ! Ce que l'étude spécifique de *L'Avare* permet de montrer à ce propos est que Molière conçoit l'avarice conséquente comme une troisième stratégie de vie, différente de celles des rigoristes et des hédonistes, consistant tout simplement à nier la réalité de la mort par le fait de vivre comme si la mort n'existe pas. Harpagon se refuse toute jouissance terrestre, mais n'investit pas pour autant ses richesses dans quelque projet de jouissance céleste. En effet, la logique de fonctionnement du personnage d'Harpagon trouve une cohérence possible dans une volonté jamais explicitement prononcée, mais néanmoins assez facilement repérée, d'évacuer de son existence toute forme de perte, et surtout celle de sa propre vie.

Et la statistique alors ? Il ne faut pas oublier la lexicologie quantitative. Ce que nous avons montré jusqu'ici, c'est que l'analyse sémantique du terme « affaire » a invité à une relecture de l'œuvre de Molière où le problème des objectifs de l'action et des stratégies de jouissance se trouve au centre. L'analyse du terme permet de mettre à nu les liens qui existent entre l'économie et l'action et nous a mis sur la voie d'une enquête sur quelques-unes des conditions les plus fondamentales de l'action humaine. Est-ce que cette importance qualitative que prend le terme « affaire » dans notre explication se double d'une importance lexicologique purement quantitative ? Est-ce que tout ce que nous venons de dire sur l'importance de l'action et de l'économie de la jouissance trouve quelque appui purement quantitatif dans les textes de l'auteur ? Eh bien, il s'avère que le terme « affaire » vient en quatorzième position dans une liste des substantifs les plus fréquents de l'œuvre de l'auteur dans son ensemble. Voici la liste des substantifs les plus fréquents du théâtre de Molière et le nombre de leur fréquence.

1. cœur	1030
2. chose	1012
3. homme	781
4. amour	728
5. monde	547
6. œil	523
7. père	517
8. femme	499
9. ciel	484
10. âme	469
11. gens	449
12. jour	417
13. esprit	413
14. affaire	380

Il est difficile de donner un nombre pertinent de fréquence moyenne par pièce, car parmi les 34 titres que donnent les *Œuvres Complètes* du théâtre de Molière, il y en a plusieurs qui désignent des textes assez réduits. Constatons que dans son travail sur le vocabulaire de Molière dans les comédies en alexandrins, Britt-Marie Kylander a trouvé 135 occurrences de « affaire » et qu'elle considère une fréquence entre 1-5 comme faible, entre 6-50 comme moyenne, et au-dessus de 50, comme élevée³. Nous pouvons en plus comparer les chiffres que nous obtenons pour le théâtre de Molière avec ceux du théâtre de Corneille. Dans les huit comédies écrites par Pierre Corneille, il y a 44 occurrences de « affaire », ce qui donne un chiffre moyen de 5,5 tandis que le chiffre moyen des pièces de Molière (tous les titres inclus) est 11, 17.

Il semble par conséquent légitime de dire que le terme « affaire » présente effectivement une fréquence marquée dans l'œuvre de Molière et qu'il existe à ce propos un rapport entre importance quantitative et importance qualitative. Nous avons déjà constaté que Molière se permet d'employer le mot pour désigner presque n'importe quoi.

³ Voir Britt-Marie Kylander, *Le Vocabulaire de Molière dans les comédies en alexandrins*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1995.

Est-ce à dire qu'il faut comprendre que n'importe quoi peut être compris comme faisant partie de l'économie de l'action individuelle dans son théâtre ? Peut-être. Le problème est qu'il me semble impossible de prouver la validité de ce genre d'affirmations. On peut faire apparaître des rapports, des liens, des régularités, mais il est plus difficile de soutenir que c'est *parce que* Molière s'intéresse tellement aux aspects économiques de l'action qu'il se sert constamment d'un certain terme qui signale cet aspect. Peut-être devons nous éviter de faire des affirmations en termes de relations de causalité pour la simple raison qu'il est impossible de vérifier leur validité. Le problème est également que l'autre terme significatif qui a retenu mon intérêt, « entreprise », n'est pas du tout aussi fréquent que « affaire ». Dans toute la production de l'auteur, le terme « entreprise » n'apparaît que 23 fois, ce qui ne peut guère être considéré comme une fréquence très marquée. À essayer de raisonner selon quelques principes scientifiques fondamentaux, il faut reconnaître que si les deux termes ont en commun de signaler une connexion importante dans l'œuvre de l'auteur entre économie et action, la *différence* de fréquence qui existe entre les deux doit s'expliquer par autre chose que par cette connexion, ce qui a pour conséquence que le rapport entre importance quantitative et importance qualitative que nous cherchons à établir à propos du terme « affaire » manque de pertinence. Ce n'est peut-être pas tout simplement *parce que* le terme signale en lui-même un rapport important qui existerait chez Molière entre économie et action que « affaire » est si fréquent, puisque d'autres termes qui signalent la même chose ne le sont pas.

Or, ce que l'on peut indéniablement montrer est que le terme a une fréquence marquée dans les textes et surtout qu'il apparaît souvent dans des contextes significatifs où il s'agit explicitement d'action et d'économie. On peut dire qu'il y a deux types d'emplois du terme « affaire » dans les textes de Molière : ceux qui semblent plutôt gratuits et ceux qui apparaissent par contre comme parfaitement significatifs. Il existe en effet tout un champ lexical de l'action consciemment projetée et menée dans le théâtre de Molière, et les termes qui relèvent de ce champ apparaissent souvent juxtaposés au terme « affaire ». Voici par exemple ce que dit la femme d'intrigue Frosine dans *L'Avare* à propos de la profession qu'elle fait et à propos des profits qu'elle espère gagner de ses intrigues :

LA FLECHE : Ah ! ah ! c'est toi, Frosine, que viens-tu faire ici ?

FROSINE : Ce que je fais partout ailleurs : m'entremettre d'affaires, me rendre serviable aux gens, et profiter du mieux qu'il m'est possible des petits talents que je puis avoir. Tu sais que dans ce monde il faut vivre d'adresse, et qu'aux personnes comme moi, le Ciel n'a donné d'autres rentes que l'intrigue et l'industrie.

LA FLECHE : As-tu quelque négoce avec le patron du logis ?

FROSINE : Oui, je traite pour lui quelque petite affaire dont j'espère une récompense. (II, 4)

Frosine est donc une personne qui vit des « affaires », mais elle vit aussi de « négoce », d'« adresse » et d'« industrie ». En fait, même si Molière a écrit relativement peu de comédies d'intrigue proprement dites, il n'en est pas moins que l'action consciemment menée aussi bien par les jeunes amoureux que par leurs adjuvants intrigants constitue un élément important de son œuvre. Ce que vise cette action est tout simplement la réalisation de l'amour et de la jouissance. Disons que le « faire » que nous voyons sur scène lors d'une représentation d'une pièce de l'auteur n'est dans une large mesure rien d'autre que le « faire » qu'il y a « à faire » pour que la fin heureuse puisse se produire.

Prenons un autre exemple. Dans *Monsieur de Pourceaugnac*, il est question dès la première scène de la pièce de l'affaire amoureuse que l'action générale de la pièce vise à faire aboutir. Les jeunes amoureux Éraste et Julie discutent les problèmes auxquels ils sont confrontés et le fait qu'Éraste a engagé deux intrigants pour s'occuper de leur « affaire » justement :

JULIE : Avez-vous imaginé pour notre affaire quelque chose de favorable ? et croyez-vous, Éraste, pouvoir venir à bout de détourner ce fâcheux mariage que mon père s'est mis en tête ?

ERASTE : Au moins y travaillons-nous y fortement ; et déjà nous avons préparé un bon nombre de batteries pour renverser ce dessein ridicule.

[...]

ERASTE : Oui belle, Julie, nous avons dressé pour cela quantité de machines, et nous ne feignons point de de mettre tout en usage, sur la permission que vous m'avez donnée. Ne vous demandez point tous les ressorts que nous ferons jouer : vous en aurez le divertissement ; et, comme aux comédies, il est bon de vous laisser le plaisir de la surprise, et de ne vous avertir point de tout ce qu'on vous fera voir. C'est assez de vous dire que nous avons en main divers stratagèmes tous prêts à produire dans l'occasion, et que l'ingénieuse Nérine et l'adroit Sbrigani entreprennent l'affaire. (I, 1)

Encore une fois faut-il donc penser que tous les « ressorts » et « stratagèmes » que les intrigants vont déployer au fur et à mesure que l'action de la pièce avance représentent tout ce qu'il y a « à faire » pour que l'affaire des jeunes amoureux puisse réussir. Même si *Monsieur de Pourceaugnac* n'est pas une comédie d'intrigue d'un point de vue formel à la manière des *Fourberies de Scapin* par exemple, la pièce est quand même partiellement construite autour d'une action préméditée et parfaitement contrôlée par deux intrigants. Rappelons que la pièce finit par le constat que « la grande affaire est le plaisir », et ne consiste donc, de ce point de vue, que dans une série d'actions nécessaires à entreprendre pour que cette affaire principale de la vie puisse aboutir.

Donc, disons en résumé qu'il existe incontestablement une coïncidence entre importance quantitative et importance qualitative à propos du terme « affaire » dans l'œuvre de Molière. Il ne semble pas pour autant évident qu'il soit justifié de dire qu'il existe un véritable « rapport » ou « lien » entre importance quantitative et importance qualitative. Le fait que le terme « entreprise » présente une fréquence beaucoup plus faible est un fait qu'il faut prendre en considération et qui signale que la fréquence étonnante de « affaire » ne s'explique pas par les dimension sémantiques que nous avons signalées. De ce point de vue, mon étude ne fait peut-être que confirmer ce que d'autres ont déjà dit avant moi : une fréquence marquée peut constituer un indice d'importance qualitative, mais il ne faut pas croire que l'analyse statistique puisse nous permettre de faire l'économie d'un véritable travail de lecture et de réflexion. Or, il y a quand même une autre leçon qu'on peut retenir de cette étude et c'est que l'analyse littéraire a quand même besoin de proposer un matériel vérifiable et qu'il n'y a probablement rien de plus facilement vérifiable que l'analyse du sens et de la fréquence du vocabulaire. Constatons qu'un travail analytique sur les virtualités sémantiques d'un vocabulaire significatif implique un travail sur les composantes les plus fondamentales et les plus concrètes de la littérature, et que c'est en plus un travail qui parfois peut s'avérer fort fructueux. Le problème réside peut-être dans le fait que nous avons tendance à croire qu'il vaut mieux *commencer* par ce qui est objectivement vérifiable (en l'occurrence le vocabulaire), mais que c'est une stratégie de lecture qui demande énormément de temps et dont les résultats contentent rarement les véritables lecteurs, du moins lorsqu'il est question de lire des textes d'une certaine étendue.

Résumé.

Dans cette communication, il s'agit, après quelques considérations liminaires sur l'intérêt qu'il y a pour les littéraires à ne pas négliger les apports possibles de la linguistique, de mettre à l'épreuve la valeur de la lexicologie statistique à propos de deux termes qu'une certaine lecture de l'œuvre de Molière m'a permis de définir comme significatifs, à savoir « affaire » et « entreprise ». « Affaire » est en effet un terme dont l'analyse sémantique nous invite à une lecture de l'auteur faite à partir de la question de la motivation de l'action (qu'est-ce qu'il faut se donner « à faire » dans la vie) et qui porte sur le problème général des différentes stratégies (partiellement économiques) d'action et de jouissance que l'on peut adopter face à la réalité de la mort. Il semble qu'il existe un rapport entre importance qualitative et importance quantitative chez Molière à propos de ce terme, car celui-ci présente 380 occurrences dans l'œuvre dans son ensemble et vient en quatorzième position parmi les substantifs les plus fréquents. Le problème reste cependant de savoir comment il faut décrire ce rapport puisque la basse fréquence du terme plus ou moins équivalent de « entreprise » (23 occurrences) semble nous interdire de tirer la conclusion qu'il s'agit d'une relation de causalité.